

Presentació de la reunió:

Anna Moles

Mme la ministre, Mme la présidente, Mesdames et Messieurs bonjour,

C'est pour nous un honneur de pouvoir vous accueillir si nombreux à cette 16ème réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage. Les Ateliers du paysage ont toujours été pour nous une source importante d'inspiration pour nos travaux en Andorre en matière de paysage et nous remercions le Conseil de l'Europe d'avoir accepté cette proposition qui est aujourd'hui une réalité.

Le sujet de cette 16eme réunion est "le paysage et la coopération transfrontalière - le paysage ne connaît pas de frontière". Ce sujet nous a paru évident compte tenu de la position géographique de l'Andorre et de son contexte économique et social très lié depuis toujours à la coopération et aux échanges transfrontière.

La réunion aura donc comme objet l'échange et l'analyse d'expériences de coopération transfrontalière sur le paysage. L'article 9 de la Convention européenne du paysage encourage la coopération transfrontalière au niveau local et régional et, au besoin, à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage. De même la Recommandation CM/rec(2008)3 du comité des Ministres aux états membres considère l'importance de la coopération transfrontalière pouvant se concrétiser par des instruments ou des mesures décidées entre autorités d'état ou de régions ou même locales, de part et d'autre de la frontière. Ceci que ce soit sur la base d'une continuité territoriale ou bien de caractéristiques communes. Nous espérons donc que le déroulement de cette réunion contribuera à établir un bilan sur les projets de coopération transfrontière menés à bien aussi bien dans le cadre des pays membres de Conseil de l'Europe comme ailleurs et à proposer des lignes de travail innovantes pour des futurs programmes dans ce domaine.

Nous commencerons donc la journée d'aujourd'hui par deux conférences inaugurales sur la coopération transfrontalière (par M. Edwin Lefebre) et une réflexion sur les espaces et les paysages de frontière, (par M. Joan Nogué). Ensuite nous poursuivrons jusqu'à midi avec l'Atelier 1 *Parcours dans les paysages de l'Andorre* qui sera l'occasion de vous présenter la Stratégie nationale du paysage et quelques travaux réalisés en Andorre. Nous espérons a ce propos que la visite d'étude d'hier a permis aux participants inscrits d'approcher notre pays ces caractéristiques géographiques et ses paysages. L'Atelier 1 se terminera justement par un cas d'étude de gestion et d'aménagement d'un paysage transfrontalier entre l'Andorre et la France : le Pas de la Casa, qui a été visité hier.

Nous poursuivrons cette après-midi avec l'Atelier 2 *Paysages en pointillé, des lignes qui séparent, des lignes qui rapprochent*, au cours duquel nous seront présentés divers modèles de coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne, puis entre la Hongrie et la Slovaquie, ensuite entre la Norvège et la Suède, et pour finir entre l'Albanie et l'ex République Yougoslave de Macédoine. Ensuite dans l'Atelier 3 *Paysages : des cultures et caractéristiques diverses*, il sera question de coopération transnationale entre pays méditerranéens, du futur des paysages communs entre la Hongrie, la Roumanie, et les Républiques de Slovaquie et Ukraine, et de la transversalité comme démarche essentielle dans la conception paysagère.

Cette journée se terminera à 18 heures par une discussion sur les présentations des ateliers 1 à 3.

Je donne donc la parole à Mr EDWIN LEFÈBRE.